

Le 1^{er} décembre 2020

Le CNPS salue la résilience et l'agilité de la Place française face aux défis imposés par la crise sanitaire et reste mobilisé pour préparer l'avenir des paiements

Le Comité national des paiements scripturaux (CNPS) s'est réuni le 27 novembre 2020 afin de faire le bilan des événements saillants de l'année et le point sur l'avancement de la mise en œuvre de la stratégie nationale des paiements scripturaux.

À nouveau, le Comité a salué la robustesse du secteur des paiements français aux contraintes imposées par la crise du coronavirus, de même que sa capacité d'adaptation. Il s'est ainsi félicité du soutien non démenti de l'ensemble des acteurs à la promotion des paiements sans contact, mais aussi de l'accompagnement prodigué aux commerçants dans leur transition vers la vente à distance.

Le Comité a également passé en revue l'action des groupes de travail, qui s'est poursuivie au cours de l'année 2020 à un rythme soutenu en dépit des circonstances :

- Il a ainsi rappelé son engagement à accompagner les professionnels dans la mise en place de solutions de facturation électronique, en accord avec les dispositions prévues par la loi de finances 2020 ;
- Il a exprimé son soutien au développement de l'*open payment* dans les transports sur l'ensemble du territoire, et rappelé son attention particulière au cas de l'Île-de-France dans la perspective de la tenue des Jeux Olympiques à Paris en 2024.

Enfin, le Comité a renouvelé son engagement à contribuer aux réflexions stratégiques européennes en matière de paiements :

- Il a accueilli avec intérêt la publication par la Commission européenne en septembre dernier d'une stratégie européenne pour les paiements de détail, dont il note avec satisfaction la grande convergence avec la stratégie nationale française.
- Il a renouvelé son soutien à l'initiative du secteur bancaire pour une solution de paiement de détail paneuropéenne (EPI) et rappelé sa volonté de suivre activement ses développements.
- Il a manifesté son intention de mobiliser les acteurs de la Place française sur les travaux exploratoires en matière de monnaie digitale de banque centrale menés par la Banque Centrale Européenne et l'Eurosystème.

Le plan d'action de la stratégie des moyens de paiement, le descriptif des groupes de travail ainsi que ce communiqué de presse sont disponibles sur le site internet du CNPS : www.comite-paiements.fr

Contacts presse :

Banque de France : Service de la Communication externe et digitale - Tél : 01 42 92 39 00

e-mail : service.de.presse@banque-france.fr - www.banque-france.fr

FBF : Benoît Danton – Tél : 01 48 00 50 70

e-mail : bdanton@fbf.fr - www.fbf.fr - www.banques-sepa.fr

AFTE : Pascal Baudier – Tél : 01 42 81 44 55

e-mail : pascal.baudier@afte.com - www.afte.com

Le Comité national des paiements scripturaux est une enceinte de concertation créée en avril 2016 dont l'objectif principal est de coordonner la mise en œuvre de la stratégie française sur les moyens de paiement. Le Comité rassemble de manière équilibrée les représentants du secteur des moyens de paiement, côté offre et demande, ainsi que ceux des institutions publiques impliquées dans ces sujets. Il est présidé par la Banque de France. La Fédération bancaire française et l'Association française des trésoriers d'entreprises en assurent conjointement la vice-présidence.